

CHARTRE ÉTHIQUE ET ANTI-CORRUPTION

Corpo'Events

Version : 1.0

Date d'application : 19 juin 2026

Responsable : Direction Générale

1. Objet

La présente charte a pour objectif de formaliser les principes d'éthique, d'intégrité et de transparence appliqués par Corpo'Events dans l'ensemble de ses activités.

Elle s'applique à l'ensemble des dirigeants, salariés, prestataires et partenaires intervenant pour le compte de l'entreprise.

2. Principes généraux

Corpo'Events s'engage à exercer ses activités dans le respect :

- des lois et réglementations applicables ;
- des principes de loyauté et de transparence ;
- du respect de ses clients, fournisseurs et partenaires ;
- des règles de concurrence loyale ;
- des principes de responsabilité sociale et environnementale.

3. Prévention de la corruption

Corpo'Events applique une politique de tolérance zéro à l'égard de toute forme de corruption active ou passive.

Aucun collaborateur ou représentant de l'entreprise ne peut :

- solliciter ou accepter un avantage indu ;
- proposer ou verser un avantage dans le but d'obtenir un traitement favorable ;
- influencer une décision par des moyens contraires à l'éthique.

4. Cadeaux et invitations

Les cadeaux, invitations ou avantages d'affaires doivent rester raisonnables, occasionnels et conformes aux usages professionnels.

Ils ne doivent jamais être susceptibles d'influencer une décision commerciale ou de créer une situation de dépendance.

En cas de doute, la Direction doit être consultée.

5. Conflits d'intérêts

Toute situation dans laquelle un intérêt personnel pourrait influencer une décision professionnelle doit être signalée à la Direction.

Les décisions doivent toujours être prises dans l'intérêt de l'entreprise et de ses parties prenantes.

6. Relations avec les fournisseurs et partenaires

Corpo'Events sélectionne ses fournisseurs et partenaires sur des critères objectifs tels que :

- la qualité des prestations ;
- la fiabilité ;
- le coût ;
- le respect des obligations légales ;
- les engagements environnementaux et sociaux lorsque cela est pertinent.

Toute pratique discriminatoire ou contraire à l'éthique est proscrite.

7. Confidentialité et protection des informations

Les informations confiées par les clients, fournisseurs, partenaires et collaborateurs sont traitées avec confidentialité.

Les données sensibles ne peuvent être utilisées qu'à des fins professionnelles légitimes.

8. Signalement des comportements contraires à l'éthique

Toute personne estimant qu'une situation contrevient aux principes de la présente charte est invitée à en informer la Direction Générale ou la Direction Administrative et Financière.

Les signalements sont examinés de manière confidentielle et sans mesure de rétorsion à l'encontre du déclarant agissant de bonne foi.

9. Suivi et amélioration continue

La présente charte fait l'objet d'une revue périodique dans le cadre de la démarche RSE de Corpo'Events.

Elle pourra être mise à jour afin de tenir compte des évolutions réglementaires, des attentes des parties prenantes et des engagements de l'entreprise.

Validation

Elodie Tudela
Directrice Générale

Corinne Arnaud
Directrice Administrative et Financière